



Extrait du Saint Félix, notre village en Picardie (60370)

<http://www.saint-felix-notre-village.fr/spip.php?article237>

Conseil Municipal du mardi 7 juin à 19h

- Saint Félix, notre village
- La Mairie
- Compte-rendus des Conseils Municipaux
- Année 2016
-



Date de mise en ligne : mercredi 15 juin 2016

Copyright © Saint Félix, notre village en Picardie (60370) - Tous droits

réservés

[<http://www.saint-felix-notre-village.fr/IMG/UserFiles/Images/rubon3.png>]

Mairie de SAINT-FELIX

Département de l'Oise
Arrondissement de Clermont
Canton de Mouy
Communauté de communes du Pays de Thelle

Conseil Municipal du mardi 7 juin 2016 à 19h

Monsieur le Maire ouvre la séance à 19 heures.

Absents excusés : Philippe Soba, Magaly Combes, Lionel Confrère

Ordre du jour :

Délibération SE60

Le CM se prononce pour le remplacement d'une dizaine de lampadaires (rue de Heilles et rue du Moulin) ainsi que de 3 armoires électriques, ce matériel n'étant plus aux normes. Les travaux sont évalués à 23 000Euros TTC. Le SE 60 subventionne à hauteur de 48% et effectuera les travaux. Nous avons la possibilité de payer sur 2 ans les 13 000Euros restant à notre charge. Ce projet n'était pas prévu au budget, ni dans notre programme, mais vu les conditions intéressantes proposées par le SE60, cette année seulement, « on a sauté sur l'occasion... ».

Le CM, à l'unanimité donne son accord sur ce projet et vote également son inscription au budget à la ligne 21534 qui sera alimentée par le reliquat du City stade (ligne 2312).

Monsieur le Maire propose une modification de l'ordre du jour par le point suivant : Décision Modificative du budget principal

DM

Le CM, à l'unanimité, vote le virement de crédit suivant : Article 2312 : - 7 000Euros ; Article 21534 : + 7 000Euros

Délibération DDT à€" Vallée du Thérain

Le CM vote en faveur des travaux proposés par le SIVT sur le Thérain. Ces travaux ne concernent pas la commune.

Arrêté de circulation

Pour des raisons de sécurité pour les enfants entrant ou sortant de l'école, le stationnement est interdit, des 2 côtés,

dans la rue de Fay , du panneau jusqu'au chemin du cimetière. Un arrêté concrétisant cette mesure est en vigueur et permettra la verbalisation des contrevenants.

Pays de Thelle

Nous notons la fusion des services de ramassage des ordures et de la mise en place d'un service repas. (Voir sur le site : <http://www.paysdethelle.fr> [<http://www.paysdethelle.fr/>]).

Réunion houleuse fin mai : tous les maires de la communauté de communes ont photocopié l'affichette du Pays de Thelle, précisant que les sacs poubelle étaient interdits, mais que les sacs recyclables et les sacs papier étaient autorisés. Changement de règles entre-temps, pour respecter les conditions de travail de l'entreprise : « tous les sacs sont interdits ! ». Protestation des maires, réponse du Président : « oui, nous avons « merdouillé » sur cette information, mais nous avons rectifié en informant par téléphone chaque habitant ». Réponse des maires : « on ne change pas les règles en cours de jeu et c'est nous qui passons pour des « rigolos », pas le Pays de Thelle.... Tous les habitants n'ont pas reçu le message téléphonique ou n'ont pas forcément compris la nuance subtile entre les 2 décisions. Enfin, le problème reste entier pour les habitants qui ont fait un stock de sacs papier, ils en font quoi ? »... Réponse : " c'est regrettable et je m'en excuse".... Depuis, les sacs avec des bords rigides seraient ramassés... Le Pays de Thelle a prévu une réunion le 20 juin sur le ramassage des déchets verts, espérons que nous pourrons alors vous fournir une règle "définitive"....

PLU :

Lors de la dernière réunion, ont été abordées les zones constructibles et les zones modulables (division de parcelles). Au cours des 10 dernières années environ 4 ha ont été construits. Il faudrait prévoir environ la même surface pour les 10 ans à venir. Les zones humides seront retirées de ce plan.

Divers

Entretien commune

Les travaux prioritaires demandés au mois de mai à l'entreprise Varlet ont été : nettoyage des bouches d'égout, des fossés, des pièges à eau. Malgré les quantités très importantes de précipitation, on ne déplore que très peu de nuisances : un peu de terre rue de Fay et un débordement de fossé au bout de la rue des Prairies, dû à un rejet important des sources du haut du lotissement. Vu la succession d'orages violents, il faudra prévoir aux prochains budgets, la rénovation du réseau des eaux pluviales.

Étang communal

Un arrêté précisera l'interdiction des baignades, ainsi que l'interdiction des engins motorisés, sur et autour de l'étang (sauf véhicules de service et autorisation exceptionnelle du maire).

[Gospel](http://www.saint-felix-notre-village.fr/spip.php?article221&lang=fr) [<http://www.saint-felix-notre-village.fr/spip.php?article221&lang=fr>]

147 personnes ont assisté à ce spectacle. Les spectateurs étaient ravis par ce concert de très grande qualité et beaucoup ont demandé à renouveler cette expérience : « c'est super de pouvoir se rendre à un concert...à pied ! ». La troupe a apprécié la participation du public et l'accueil, ils aimeraient pouvoir revenir à Saint-Félix....

Lire c'est partir du 31 mai.

Toutes les classes sont venues à la salle des associations, les enfants étaient heureux de pouvoir acheter eux-mêmes leurs livres. Environ 350 livres ont été vendus. Devant cette réussite nous envisageons de reconduire cet événement l'année prochaine. Les parents, qui ont des enfants « grands lecteurs » étaient contents des économies réalisées (0,80 Euros le livre...) Il est possible de consulter le *site* de l'association :

www.boutique-lirecestpartir.com [http://www.boutique-lirecestpartir.com]

Inscriptions périscolaire

Les permanences pour les inscriptions au périscolaire auront lieu les 22 et 23 août à la mairie de 16h00 à 18h00.

Bons collègue

L'opération « bons collègue » est renouvelée cette année. Les bons seront disponibles en mairie à compter du lundi 13 juin aux horaires de permanences. Rappel : les élèves inscrits dans un autre collège que Mouy devront fournir un certificat de scolarité.

Lavoir

Pour des raisons de sécurité un arrêté en interdira l'accès en attendant la subvention pour démarrer les travaux.

Dates à retenir

[\[http://www.saint-felix-notre-village.fr/IMG/jpg/proxart001.jpg\]](http://www.saint-felix-notre-village.fr/IMG/jpg/proxart001.jpg)

[http://www.saint-felix-notre-village.fr/IMG/jpg/proxart001.jpg]

° **17, 18 et 19 juin après-midi : exposition de peinture dans l'église.** Le vernissage, suivi d'un apéritif, aura lieu le samedi 18 juin à 18 heures en présence du Conseiller départemental Olivier Paccaud. Les classes de l'école feront partie des exposants.

° **18 et 19 juin : fête des moulins :**

samedi 14h/18h - dimanche 14h/15h : Visites guidées du moulin et de l'ancienne brosserie, Démonstration de fabrication de brosses, Vidéo des savoir-faire actuels, Vente de brosses "made in Oise" dans la vallée du Thérain par la brosserie française à Beauvais, Fournival Altesse à Mouy, Présentation d'un tracteur forain à vapeur dimanche après midi

dimanche à 15h : Conférence spéciale : *Présentation du savoir-faire brossier actuel par les entreprises de brosserie locale : la brosserie française à Beauvais, Fournival Altesse à Mouy, Éts Brigaud à Hermes*

° **Dimanche 19 juin** : défilé des motos, le matin

° **25 juin : Repas champêtre** (parking de l'école) avec la participation du groupe « Les doigts qui collent »

° **13 juillet au soir** : bal et restauration sur la place organisés par le café de Saint-Félix.

Le Maire,

Patrick VONTHRON